

8 juin 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Mitterrand, Président de la République, à la veille du deuxième tour de l'élection législative de 1988, sur la nécessité d'une majorité parlementaire stable, Paris, le 8 juin 1988.

Je demande aux Françaises et aux Français de confirmer leur vote du deuxième tour de scrutin de l'élection présidentielle, le 8 mai dernier.

- J'ai besoin, pour mener à bien ma mission, d'une majorité stable, prête à voter sans délai les lois de justice sociale, d'égalité des chances, de solidarité nationale et de modernisation économique que j'ai proposées et continuerai de proposer au pays, prête donc à soutenir l'action du gouvernement chargé de mettre en oeuvre cette politique.
- Je souhaite que se rassemble la plus large majorité possible sur les valeurs de liberté, d'égalité et de respect des autres qui sont les valeurs de la République elle-même.
- Mon devoir est de mettre en garde les Françaises et les Français contre toute coalition d'intérêts électoraux qui manqueraient à ces principes.